

Procès-Verbal de réunion du conseil municipal
Séance du 16 octobre 2015 – 14 h 00

Sous réserve de son approbation

L'an deux mille quinze, le seize octobre, à seize heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 12-10-2015

Présents : M. BESSIERE Jean-Claude. Mme. BOGET Chantal. Mme GENEIX Jeannine. M. GUEYTTTE Dominique. Mme HUGUES Annie. M. MICHEL Pierre. M. PACAUD Didier. Mme PONSON Annie. M. TARDY Lionel.

Absents excusés : Mme CETTOUR Nadège (procuration à Mme Josy OLIVIER). M. FERRERO Jean-Jacques (procuration à M. Pierre MICHEL).

1. Nomination d'un secrétaire de séance, approbation du PV du 8 septembre 2015

Mme Chantal BOGET est nommée secrétaire de séance. Le compte-rendu du 8 septembre, comprenant une délibération unique, a été adressé aux conseillers.

2. Bâtiments communaux et lieux publics

- Ecole-maison des énergies, présentation de l'étude énergie par Manoël DEVIS du Service Énergie, Forêt et Climat du Département des Hautes-Alpes

La commune est adhérente de l'agence territoriale (IT05) qui a remplacé des services de l'Etat (ATESAT), c'est la troisième rencontre avec Manoël Devis pour mettre en place le suivi énergétique, accompagner le projet réseau de chaleur et chaudière, et l'opportunité de raccorder ou pas certains bâtiments à ce réseau. Il propose une version provisoire avec quatre scénarios. Il note que dans le projet de chaufferie bois, la puissance est moins importante que théorique (très bon ensoleillement du bâtiment de l'école). Le scénario pompes à chaleur est intéressant pour les petites surfaces. Un des intérêts de la chaufferie à plaquettes, est que la ressource est locale. Chaudière à plaquettes et augmentation de l'isolation sont viables. Les aides sont plus importantes sur la production que sur la rénovation thermique avec des critères très exigeants en termes de performance énergétique. Différents acteurs pourraient être associés au projet : Aréa PACA, SyME05. Le SyME05 pourrait avoir délégation de compétence pour le réseau de chaleur puis la vente de chaleur, ce serait lui qui organiserait l'investissement et la commune achèterait la chaleur mais pour l'instant le SyME05 n'a pas la compétence énergie.

- Suivi énergétique des bâtiments communaux, présentation du projet par Manoël DEVIS

L'objectif est d'envisager des mesures pour consommer moins. Il propose une charte avec un élu référent et une personne référente. Manoël Devis attend le retour de la charte.

- Mission d'accessibilité par le Centre de gestion, interventions les 5 et 29 octobre

Jeannine Geneix rapporte la visite d'une partie des bâtiments communaux avec le centre de gestion. Le prochain RDV est fixé au 29 octobre à la gendarmerie.

- Contrôles techniques réglementaires, proposition du bureau Véritas dans quatre domaines :

Aires de jeux (jardin public, plan d'eau), **électricité** (camping, éclairage public, école, maison médicale, église, mairie, musée, bibliothèque, plan d'eau, salle du grand pré, salle de la cure, salle Saint Arey, garage technique, station d'épuration, tour carrée), **chaudières fioul** (maison médicale, église, salle du grand pré), **matériel roulant tracteur**

Le devis HT de Véritas 160 € pour les aires de jeux, 1768 € pour les contrôles électriques (majoration 1^{ère} visite comprise) dans les 13 bâtiments et l'éclairage public, 120 € pour les chaudières et 80 € pour l'appareil de levage, est accepté par la majorité des conseillers (Dominique Gueyette vote contre).

- Bâtiments communaux divers

Les locataires de la maison des énergies seront relogés pendant les travaux dans l'appartement de la maison médicale.

Délibération n° 1

Madame la Maire expose différents points concernant les bâtiments communaux nécessitant une décision du conseil municipal

Après en avoir délibéré,

Concernant le garage de la Cure, **le conseil municipal autorise** la préparation d'un bail commercial avec l'atelier de la lune représenté par Madame Marion Richaume, potière pour 50 € par mois et la préparation d'une convention avec l'association « La Grapille » pour 10 € par mois

Concernant les travaux de la maison des énergies, **le conseil municipal autorise** la mise à disposition du rez-de-chaussée de l'écomusée pour l'office de tourisme

le conseil municipal autorise la signature avec la gendarmerie d'une convention d'occupation pour une permanence par semaine dans les locaux de la mairie

le conseil municipal autorise la signature d'une convention avec la SAS centrale villageoise photovoltaïque pour la mise à disposition de toitures communales pendant vingt ans

le conseil municipal fixe à 100 € par soirée les tarifs hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars) des salles polyvalentes et 80 € les tarifs été (du 1^{er} avril au 31 octobre)

3. Voirie communale

Demande d'un panneau de quartier à La Grand Coste acceptée.

Délibération n°2

Monsieur l'adjoint, Pierre Michel, présente le courrier du président du département qui indique que dans sa séance du 22 septembre 2015, la commission permanente a attribué une subvention de 13 000 € pour un montant subventionnable de 32 500 € HT concernant des travaux de voirie communale. Le président demande la délibération indiquant le projet à réaliser ainsi qu'un plan de localisation des travaux.

Le conseil municipal accepte la proposition : chemin de la Rose et s'il reste un peu de budget celui de Chameyer.

4. Jeunesse, rentrée scolaire, activités mises en place

Madame la Maire dit un mot sur les activités mises en place par la municipalité pour les quarante enfants de l'école.

5. Schéma d'eau potable,

- le point sur le dossier, consultation des entreprises pour les travaux prévus dans la 3^{ème} phase

Pierre Michel informe que l'appel d'offre concernant la suite du diagnostic est prévu pour des travaux au printemps 2016.

- changement du mode de facturation de l'eau en 2016

Délibération n° 3

Madame la Maire propose un nouveau mode de facturations semestrielles pour les services d'eau et le cas échéant d'assainissement collectif :

- 1^{er} semestre, moitié des montants fixes (abonnement aux services de l'eau et de l'assainissement) et une estimation de consommation basée sur la moitié des consommations constatées l'année précédente
- 2^{ème} semestre, moitié des montants fixes et solde des consommations relevées

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve ce nouveau mode de facturation

6. Réserve foncière, le point sur le dossier de la convention tri partite (mairie, département, SAFER)

Dominique Gueyette présente le projet de maraichage de deux jeunes rencontrés avec Madame la Maire après leur entretien avec la SAFER. D'autres projets sont en cours, élevage de chevaux en voie de disparition.

7. Assurances, dénonciation du contrat avec AXA, proposition d'Aléassur

Madame la Maire expose l'augmentation importante depuis deux ans du contrat d'assurance, elle propose de le dénoncer. La proposition d'Aléassur est présentée.

8. Bilan de la saison estivale : plan d'eau, camping, office de tourisme, écomusée

Madame la Maire lit le courrier du surveillant de baignade de l'été, globalement très positif.

Jeannine Geneix lit le bilan positif de l'office de tourisme : 45 adhérents au lieu de 27 en 2014, plus de 3000 visites au 30 septembre 2015, différentes manifestations ; printemps des initiatives, buisyclette, balade sous les étoiles, col réservé aux cyclistes, trail du Fourchat, fête du terroir (70 repas malgré la pluie),... Très bon retour du parcours dénommé « le chemin des Roses » à travers les rues de Rosans (1 € de caution pour le petit livret).

9. Cimetières, proposition d'un règlement

Pas de remarques sur cette proposition de mise à jour du règlement.

10. Santé, Accueil du stagiaire en médecine

Sans objet à ce jour

11. Questions diverses

- Réunion cantonale le 22 octobre à Serres avec le président du conseil départemental, Jean-Marie-Bernard
- Remerciements de l'automobile Club des Alpes
- Musique au cœur des Baronnies organise un concert de soutien pour les réfugiés
- Réponse écrite du président du département à la demande de la commune concernant le carrefour du plan d'eau
- Fusion des communautés de communes en préparation
- Délibération de soutien de la commune d'Eyguians concernant la fermeture de la gendarmerie
- Comité des fêtes, Jean-Claude Bessière présente le bilan très positif de la fête votive

Séance publique levée à 19h 15.

	Présent	Signature		Présent	Signature
OLIVIER Josy, Maire	X		GENEIX Jeannine	X	
MICHEL Pierre 1 ^{ère} adjoint			HUGUES Annie	X	
FERRERO Jean-Jacques, 2 ^{ème} adjoint	Absent excusé procuration à Pierre MICHEL		PACAUD Didier	X	
GUEYTTE Dominique, 3 ^{ème} adjoint	X		PONSON Annie	X	
CETTOUR Nadège, 4 ^{ème} adjointe	Absente excusée procuration à Josy OLIVIER		TARDY Lionel	X	
BESSIERE Jean-Claude	X				
BOGET Chantal	Secrétaire de séance				